

Charte Handicap de la ville de Cachan

DIFFÉRENTS



MAIS TOUS PAREILS!



ÉDITO

Il est des combats si nobles et si indispensables. Celui de la solidarité dont doit témoigner notre société à l'égard des personnes en situation de handicap est de ceux-là. Cette obligation morale qui incombe à chacun d'entre nous se manifeste d'autant plus lorsque l'on exerce une responsabilité publique.

À ce titre, notre collectivité territoriale, doit se soumettre à la loi qui oblige toute collectivité de plus de 20 agents à employer au moins 6% de personnes en situation de handicap. C'est le cas à Cachan. Mais au-delà de cette obligation légale, notre ville a toujours souhaité s'engager davantage pour la solidarité et l'intégration des personnes en situation de handicap et des personnes à mobilité réduite dans tous les domaines du quotidien.

Communication, mobilités, logement, emploi, jeunesse, citoyenneté et santé : Cachan s'engage ! Une première Charte ambitieuse avait été réalisée en 2007. Un peu plus de 10 ans plus tard nous avons souhaité poursuivre et renouveler cet engagement à travers les nouveaux défis qui s'offrent à nous.

Cette Charte, si elle s'adresse avant tout aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite, est au final l'affaire de chacun. Et la mobilisation de la Commission communale pour l'accessibilité composée de Cachanais, que je remercie et qui a fortement contribué à la réalisation de cette charte en est un exemple. Car ce n'est pas notre collectivité seule qui pourra tout faire, mais bien la fédération des volontés d'où qu'elles viennent, qui engagées dans le même combat pourront changer la donne. Nous sommes tous concernés par la question du handicap, nous devons tous nous engager. Preuve en est : la mobilisation du Conseil des enfants, que je remercie, pour la réalisation du visuel de cette nouvelle Charte, qui nous adresse un message fort de sens et tellement juste « différents mais tous pareils ! ». Soyons dignes de ces mots dans chacun de nos actes.

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

La Commission communale pour l'accessibilité, composée de Cachanais concernés par les questions de handicap, sera garante du suivi des engagements de la Charte.

INFORMATION



Aumercier

Mallettes de sensibilisation au handicap distribuées aux élèves de CM1.

1. Communiquer régulièrement sur les questions liées au handicap et sur les actions menées par la ville.
2. Poursuivre et développer l'accessibilité du site Internet de la ville pour tout handicap.
3. Assurer la diffusion des informations utiles, au quotidien, en direction des personnes en situation de handicap.
4. Renforcer l'accès aux droits par une information claire et accessible, facile à comprendre et en développant des actions partenariales avec différentes institutions.
5. Soutenir et valoriser les associations qui accueillent et accompagnent des personnes cachanaises en situation de handicap.
6. Identifier les lieux et activités accessibles sur la ville.

MOBILITÉS-ACCESSIBILITÉ



7. Favoriser la mise en place de dispositifs pour faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap et des personnes à mobilité réduite.

8. Faciliter le stationnement pour les personnes en situation de handicap.

9. Inciter la population à faire preuve de civisme et à respecter les places de stationnement réservées et les espaces de circulation piétonne.

10. Aménager et faire aménager l'espace public afin d'assurer la libre circulation des personnes en situation de handicap et des personnes à mobilité réduite en toute sécurité.

11. Garantir l'application de la réglementation en matière d'accessibilité dans tous les établissements communaux, publics ou d'intérêt communautaire, neufs ou réhabilités, recevant du public.

12. Assurer un suivi des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) via la Commission communale pour l'accessibilité.

LOGEMENT



Adobe Stock

13. Recenser l'offre de logements adaptés et adaptables pour mener une politique active sur l'offre de logements aux personnes en situation de handicap.

14. Favoriser la concertation entre les différents acteurs pour appuyer toute demande de logement social et chercher des solutions individuelles et adaptées aux différents types de handicap.

15. Encourager l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap pour leur permettre une vie de qualité à leur domicile.

16. S'inscrire en partenariat entre l'hôpital Paul Guiraud et la Résidence autonomie pour permettre l'hébergement et l'accompagnement de personnes suivies par l'hôpital Paul Guiraud.

17. Maintenir l'abattement sur la Taxe d'habitation pour les contribuables handicapés ou invalides ou hébergeant une personne handicapée.

EMPLOI



Aumercier

Handicapé ©

- 18.** Développer le recrutement de travailleurs en situation de handicap dans les services communaux au-delà de l'obligation légale de 6% des effectifs.
- 19.** Sensibiliser et former le personnel communal à l'accueil du public et des collègues en situation de handicap.
- 20.** Communiquer sur l'accessibilité des postes municipaux à pourvoir.
- 21.** Mobiliser les entreprises cachanaises et les partenaires dans un véritable réseau d'accès à l'emploi.
- 22.** Favoriser le recours aux prestations des Établissements et services d'aides par le travail (E.S.A.T) et des Entreprises adaptées (E.A) environnants à chaque fois que cela est possible.
- 23.** Développer des partenariats avec des structures de l'emploi spécialisées.

ENFANCE-JEUNESSE



Aumercier

Initiation à la langue des signes

- 24.** Participer activement à la politique d'accueil d'enfants en situation de handicap dans les écoles publiques.
- 25.** Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures de petite enfance, les accueils de loisirs sans hébergement (A.L.S.H) et les séjours de vacances.
- 26.** Sensibiliser et former les animateurs et le personnel de la petite enfance à l'accueil d'enfants en situation de handicap.
- 27.** Développer des actions de sensibilisation des enfants au handicap dans les écoles publiques.
- 28.** Favoriser l'inclusion en aménageant des aires de jeux publiques accessibles à tous.

VIE SOCIALE - CITOYENNETÉ



Perrot

Initiation au handibasket

- 29.** Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs des personnes handicapées par la mise en place de dispositifs et le développement de partenariats.
- 30.** Favoriser l'implication citoyenne dans la conception et la réalisation de projets par la mise en place de groupes de travail.
- 31.** Développer des actions de sensibilisation des citoyens à la problématique du handicap.
- 32.** Promouvoir l'expression artistique des personnes en situation de handicap.



DR

CMS de la ville de Cachan

33. S'assurer de l'accessibilité des équipements du Centre médico-social.
34. Développer le partenariat avec des établissements sanitaires et médico-sociaux dans un objectif de prévention.
35. Promouvoir les services de soins à domicile en direction des personnes en situation de handicap.



SIGNATAIRES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES/ ÉTABLISSEMENTS PUBLICS/ ADMINISTRATIFS/ÉTAT

● VILLE DE CACHAN

Hélène DE COMARMOND
Maire

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CACHAN

Hélène DE COMARMOND
Présidente

● CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

Brigitte JEANVOINE
Vice-présidente chargée des
solidarités en faveur de l'autonomie
des personnes âgées et des
personnes handicapées

● ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Michel LEPRÊTRE
Président

● FIPHFP

Christophe DEFER
Délégué territorial au handicap
Île-de-France

TRANSPORT

● GROUPE RATP AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL POUR LE VAL-DE-MARNE

Isabelle BELLANGER
Directrice

● SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Christian GARCIA
Directeur des Relations Territoriales

LOGEMENT/HABITAT

● AORIF

Delphine VALENTIN
Déléguée Départementale
Val-de-Marne

● CACHAN HABITAT OPH

Edith PESCHEUX
Présidente

● EFIDIS

Carine SCAPPATICCI
Directeur territorial Sud Métropole

● ICF HABITAT LA SABLIERE

Magali CAFFENNE
Directrice territoriale Sud

● IMMOBILIÈRE 3F

Olivier PERRET
Directeur départemental

● IN'LI

Antoine PINEL
Directeur général

● OSICA

François-Xavier DESJARDINS
Président du Directoire

● GROUPE PARIS HABITAT

Roger MADEC
Président

● SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU MOULIN VERT

Fabrice GRANDCLERC
Directeur général

● SOLIHA EST PARISIEN

Yves LE SOUDÉER
Directeur

● VALOPHIS HABITAT

Patrice BERGOUGNOUX
Directeur général

● VILOGIA

Sandrine MOTTE
Responsable d'agence Île-de-France

EMPLOI

● PÔLE EMPLOI DE CACHAN

Abdallah SLIM
Directeur

● MISSION LOCALE INNOVAM

Ghania LATEB
Présidente

● CAP EMPLOI DU VAL-DE-MARNE

Véronique CHASSARD
Directrice

● CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE VAL-DE-MARNE

Gérard DELMAS
Président

ÉDUCATION

- **INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
Guylène MOUQUET-BURTIN
Directrice académique
des services de l'éducation nationale
du Val-de-Marne
- **INSTITUT DES JEUNES SOURDS DE BOURG-LA-REINE/ ASSOCIATION ŒUVRES D'AVENIR (ODA)**
Manuèle MASSET
Directrice

CULTURE

- **CENTRE CULTUREL COMMUNAL DE CACHAN**
Sylvie CARAT
Présidente
- **AGAESCC**
Isabelle DAESCHNER
Présidente

SPORT

- **OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS**
Didier BOURGEOIS
Président
- **COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DU VAL-DE-MARNE**
Papa Saly KANE
Président
- **COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ 94**
Jean-Pierre DULUC
Président

SANTÉ

- **ASSOCIATION CACHANAISE DE SOINS ET DE MAINTIEN À DOMICILE**
Sylvie CHEVALIER
Présidente
- **CENTRE HOSPITALIER FONDATION VALLÉE**
Didier HOTTE
Directeur
- **GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD**
Didier HOTTE
Directeur
- **CMP DE CACHAN**
Christelle GARRY
Médecin psychiatre
- **CMPP DE CACHAN**
Khadidjatou BA
Médecin directeur

ASSOCIATIONS

- **APF FRANCE HANDICAP TERRITOIRE GRAND PARIS**
Patrick LAFON
Directeur des Actions Associatives
du Territoire du Grand Paris
- **UNAFAM 94**
Françoise DUHEM
Présidente
- **UDAPEI 94**
Jean-Pierre BOBILLOT
Président
- **ADPED 94**
Didier HOCHET
Président
- **LA MAIN À L'OREILLE**
Mireille BATTUT
Présidente
- **VIVRE**
Pascal CACOT
Directeur général
- **ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE DE CACHAN**
Patrick COUDRAY
Président
- **MAISON DE L'ADOLESCENT- AERA**
Sylviane CHERON
Présidente

DROITS

- **MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU VAL-DE-MARNE**
Brigitte JEANVOINE
Présidente de la Commission
exécutive
- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE**
Christian CALDERINI
Président du Conseil
d'Administration
- **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE**
Frantz LEOCADIE
Directeur
- **CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ÎLE-DE-FRANCE**
David CLAIR
Directeur général

Charte Handicap de la ville de Cachan

La ville de Cachan tient à exprimer ses remerciements aux Cachanais, aux représentants associatifs et aux partenaires institutionnels pour la disponibilité et l'implication dont ils ont fait preuve lors de l'actualisation de la Charte et dont ils témoigneront dans son application.

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

